Commune de VAGNEY – Commission des finances

Séance du 20 février 2018

Préparation du Débat d'Orientations Budgétaires – Budgets annexes 2018

***

Présents : Didier Houot, Daniel Jomard, Yannick Piquée, Cédric Pierrel, Ludovic Vincent, Dorine Robert, Annie Grandperret, Jean-Gérard George, Laure Grandemange, Michaël Rohr, Gilbert Lambolez.
Excusés : Arthur Braun, Jérôme Gravier.
Absents : Sans objet.
Services municipaux : Rémi DECOMBE – Valérie HUMBERTCLAUDE.

1°) Rappel du calendrier budgétaire :

Monsieur JOMARD expose qu'il s'agit là de la première réunion de la commission finances pour l'élaboration des budgets 2018 sur 4 au total. Il informe que la commission prévue le 19 mars doit-être déplacée au 20 mars à 18h00. Il rappelle le calendrier budgétaire qui est le suivant :

- Commission finances débat d'orientation budgétaire budgets annexes : le 20 février 2018 à 18h00.
- Conseil municipal débat d'orientation budgétaires budgets annexes : le 26 février 2018 à 20h00.
- Commission finances budgets annexes : le 05 mars 2018 à 18h00.
- Conseil municipal vote des budgets annexes : le 12 mars 2018 à 20h00.
- Commission finances préparation du débat d'orientation budgétaire budget général : le 20 mars 2018 à 18h00 (et non 19 mars, déplacée).
- Conseil municipal débat d'orientation budgétaire budget général : le 26 mars 2018 à 20h00.
- Commission finances budget général : le 03 avril 2018 à 18h00.
- Conseil municipal vote du budget général : le 09 avril 2018 à 20h00.

2°) Etude des réalisations sur les budgets annexes :

Monsieur JOMARD donne lecture de la note explicative des finances des budgets annexes transmise aux membres de la commission en rappelant qu'au niveau national, la tendance des finances locales pour les années à venir n'est pas à la hausse et reste dans une optique de rigueur budgétaire..

Il rappelle notamment les recettes réalisées sur les budgets annexes en 2017 (fruit des ventes) :

Budget	Article	BP 2017 (€)	Réalisé 2017 (€)
Eau	70111 – Vente d'eau	110 000,00 €	135 675,12 €
Assainissement	70611 – Redevance d'assainissement	138 000,00 €	140 703,93 €
Chaufferie	7012 – Vente d'énergie	165 000,00 €	171 614,43 €
Forêt	7022 – Coupes de bois	126 070,00 €	188 483,20 €

Il ajoute qu'en 2018, les recettes d'eau et d'assainissement devraient augmenter car les tarifs ont été augmentés de sorte à pouvoir bénéficier des subventions du conseil départemental sur des projets d'investissement à venir sur le budget de l'eau.
Monsieur JOMARD rappelle également que certaines recettes sont liées à la part abonnement : 18 777,00 € supplémentaires pour le budget de l'eau et 72 000 € pour le budget de la chaufferie.
Il ajoute que des recettes sont également encaissées pour des travaux de branchements :

- 24 475,16 € pour le budget de l'eau (2016 et 2017).
- 16 450,00 € pour le budget de l'assainissement (2016 et 2017).

Il précise que la Commune perçoit également des redevances en fonction des consommations d'eau et d'assainissement, qu'elle reverse à l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

Budget	Redevance	Recettes 2017 (€)
Eau	Redevance pollution d'origine domestique	58 597,83 €
Assainissement	Redevance modernisation des réseaux de collecte	35 848,74 €

Monsieur JOMARD ajoute que les amortissements sont également une recette et qu'ils ont été revus fin 2017 pour une meilleure comptabilisation dans les budgets. Il est précisé que cette démarche doit encore se poursuivre en 2018, notamment concernant l'amortissement des subventions.
Monsieur JOMARD expose enfin que l'objectif est d'intégrer à l'élaboration des budgets chaufferie et assainissement le remboursement des subventions d'équilibre que ces budgets ont perçus de la part du budget principal par le passé et qui sont les suivantes :

Budget bénéficiaire	Exercice budgétaire	Montant
Chaufferie	2009	30 007,21 €
Assainissement	2014	45 000,00 €
Chaufferie	2015	25 000,00 €
TOTAL du au budget communal	-	**100 007,21 €**

Monsieur JOMARD précise également que 69 000 € d'études ont été réalisées en 2017 sur l'assainissement en lien avec le projet de Zainvillers ou des eaux claires parasites.
Il précise également que concernant les recettes de FCTVA, le délai étant plus restreint en 2017, elles n'ont pas été perçues mais le seront en 2018.

3°) Principaux projets d'investissements pour 2018 :

- Assainissement : Monsieur JOMARD rappelle que le projet d'assainissement à Zainvillers reste un objectif mais que l'opération est retardée pour des raisons à la fois techniques (le réseau doit-être réparé pour diminuer les eaux claires parasites afin de pouvoir raccorder un nouveau secteur à la station d'épuration) et financières (ce dossier n'étant pas une priorité des financeurs actuellement).
  Concernant le projet de réparation du réseau communal pour diminution des eaux claires parasites, une nouvelle version d'avant-projet sera présentée aux subventionneurs le 1er mars 2018 avec l'objectif de pouvoir lancer les premiers travaux à l'été 2018, sans certitude toutefois.
  Concernant la pompe de relevage de la maison de retraite, le dossier devrait aboutir en 2018, si bien qu'il faut prévoir environ 10 000 € au budget, sachant que l'EHPAD participerait à hauteur de la moitié du coût.
  Certains restes à réaliser sont également prévus pour 2018 sur la station d'épuration (13 500 €) et les études d'eaux claires parasites (7 500 €).
  Les travaux prévus pour 2018 sont du remplacement de matériel à la station d'épuration (10 000 €), des extensions de réseau de lotissements et pour la zone d'activités (70 000 €) et les travaux de réparation du réseau pour 240 000 €, ce qui permettrait de démarrer les travaux sans pouvoir financer la totalité du programme toutefois et à condition que le projet soit subventionné.
  Ces prévisions intègrent bien le remboursement de la subvention d'équilibre obtenue en 2014 pour financer les travaux de réparation de la station d'épuration en dépense de fonctionnement.

- Eau : le projet de protection des captages se poursuit mais la procédure est en attente de l'enquête publique diligentée par l'agence régionale de santé. De même, les travaux sur la station de neutralisation, estimés à environ 200 000 € HT par l'agence technique départementale, ne peuvent commencer tant qu'un nouvel arrêté préfectoral n'aura pas été pris suite à la procédure. A noter que ces travaux seront subventionnables grâce à l'augmentation des tarifs votée en décembre 2018.
  Quelques prévisions sont programmées en 2018 pour le remplacement du surpresseur du Chastelet (23 000 €), du remplacement de réseaux (7 000 €), l'amélioration de la sortie d'eau de la station de neutralisation (10 000 €), l'extension nécessaire à la zone d'activité (10 000 €) et des matériels divers (10 000 €).

Du moment que les travaux sur la station de neutralisation ne sont pas entamés, le besoin de financement sur le budget de l'eau n'est pas important.
Monsieur JOMARD précise que les compteurs de sectorisation seront également commandés (2 en 2018) en dépenses de fonctionnement mais que le montant est moindre qu'envisagé (6200 € à la base). Monsieur PIQUEE précise en effet que les devis ont été signés.
Madame HUMBERTCLAUDE estime qu'il faudra ajouter en investissement 500 € pour les reversements de caution.
Monsieur PIERREL demande s'il n'est pas envisageable de procéder au remplacement d'un véhicule sur le budget de l'eau afin de compenser l'achat réalisé en 2016 pour ce service sur le budget communal. Le coût serait d'environ 10 000 € ce qui soulagerait le budget communal d'autant. D'autant plus, selon Monsieur PIQUEE, la TVA serait entièrement neutre sur le budget de l'eau alors que sur le budget commune elle n'est pas intégralement remboursée (taux de 16,404%) ce qui permettrait d'aller jusqu'à 12 000 €. La commission valide cette proposition.
Monsieur PIQUEE ajoute également que concernant le lotissement Dubuis, même si la conduite d'eau est déjà présente il serait préférable d'ajouter 5 000 € en cas de besoin.
Certaines autres dépenses seront également à étudiées les années suivantes : conduite d'eau du Chastelet, remplacement conduite en fonte à Zainvillers).

- Forêt : 14 933 € sont prévus en investissement pour les travaux en forêt communale, Monsieur PIERREL précise qu'il s'agit du strict nécessaire à l'entretien de nos parcelles boisées productrices de revenus. Il faut ajouter à cela le remboursement anticipé du prêt « Fonds Forestier National » (7813,79 € en investissement mais aussi 6 679,21 € en fonctionnement), des achats de terrains forestiers et le déficit antérieur.

- Chaufferie : concernant la chaufferie, presque aucune dépenses d'investissements n'est proposée grâce au contrat d'exploitation avec Idex. Seuls 10 000 € sont proposés pour l'achat éventuel d'un aspirateur à cendres pour améliorer les conditions de travail. Sont également à prévoir le remboursement d'emprunt pour environ 14 000 €. Sur ce budget qui dispose de moins de marges de manœuvre, le remboursement des subventions d'équilibre paraît plus complexe mais est également à l'étude. Il n'est pour lors par prévu au budget.

4°) Diverses remarques sur l'avenir des budgets annexes :

Monsieur JOMARD précise que les taux de subventions du conseil départemental sont remontés, passant de 9% à 12%, mais les assiettes de subventions sont parfois diminuées.

Il informe également que le versement du budget forêt sera moins important en 2018 : 90 000 € contre 160 000 € en 2017. Monsieur PIERREL explique que cette baisse du versement s'explique par un versement important en 2017 par rapport à d'autres années.
Il ajoute par ailleurs que les plans de coupe sont en baisse pour respecter le plan d'aménagement de la forêt communale modifié en 2017, hormis les chablis qui seront importants en 2018 mais liés à la tempête de ce début d'année. Les ventes à venir seront donc moins importantes.

L'ensemble des points ayant été abordé, la séance est levée à 19h00.

VAGNEY, le 26 février 2018,

L'adjoint délégué aux Finances
Daniel JOMARD